

MOTION

de M. Damien MESLOT

Président
au nom du Conseil Communautaire

Cabinet du Président

Références	DM/LF
Mots-clés	Assemblées GBCA
Code matière	9.4

Soutien aux salariés de General Electric

L'industrie est présente à Belfort depuis le XVIII^e Siècle, avec l'exploitation et la transformation de plomb argentifère. À l'issue du siège de 1870-1871, l'industrialisation de la ville s'accélère avec l'installation de l'ancêtre d'Alstom, la Société Alsacienne de Construction Mécanique et de la société de textile DMC. Dans la seconde moitié du XX^e Siècle, la ville se diversifie dans l'informatique avec la société Bull. À ce jour, ce sont environ 120 entreprises de tous domaines, et plus de 7 000 salariés qui sont présents sur le site industriel du Techn'hom.

L'histoire de Belfort est donc intimement liée à celle de son industrie. Au fil du temps, les Belfortains ont forgé l'une des plus belles aventures industrielles françaises et leur savoir-faire est mondialement reconnu. Ils ont fait la fierté de la France en contribuant à sa puissance industrielle, dans les domaines de l'énergie et du ferroviaire.

En 2015, afin que son projet de rachat de la branche énergie d'Alstom soit retenu, General Electric s'est engagée à créer 1 000 emplois nets en France, à assurer la maîtrise des activités stratégiques, notamment le nucléaire, et à localiser en France les quartiers généraux et équipes de direction des activités turbines à gaz de grande taille et turbines à vapeur.

Le Gouvernement a soutenu ce projet et le Ministre de l'Economie de l'époque, désormais Président de la République, Emmanuel MACRON, s'était engagé à suivre les engagements de General Electric et l'avenir industriel de Belfort.

Localement, General Electric a renouvelé les baux de ses bâtiments jusqu'en 2035, en s'engageant à payer l'intégralité des loyers en cas de rupture anticipée, à créer une usine d'impression 3D et à importer une partie de l'activité gaz 60 Hz depuis les Etats-Unis.

Dans ce contexte optimiste, les Elus du Territoire de Belfort avaient souligné l'impérieuse nécessité pour l'Etat français de faire valoir son option d'achat des parts détenues par Bouygues avant octobre 2017, afin de conserver un droit de regard sur les activités stratégiques, ce qu'il n'a pas souhaité faire.

Depuis, General Electric enchaîne les annonces et actions allant à l'encontre des intérêts du site de Belfort, et plus globalement de notre industrie :

- l'activité d'impression 3D sera implantée à Greenville,
- les équipes de direction, les brevets, les activités commerciales et de gestion de projet (profitables) sont transférées en Suisse et aux Etats-Unis,
- la fabrication de pièces stratégiques et l'assemblage de 3 modèles de turbines ont été transférés de Belfort à Greenville,
- les 1 000 emplois nets promis n'ont pas été créés,
- 264 emplois ont été supprimés via un plan seniors et une rupture conventionnelle collective dans le secteur des turbines à vapeur,
- les politiques successives de réduction des coûts impactent la qualité des produits depuis 2008 et toute nouvelle suppression de postes pourrait menacer la pérennité des activités du site.

Aujourd'hui, c'est l'activité des turbines à gaz qui est menacée par un plan social de près de 1 000 personnes.

Les marchés historiques de l'entreprise ont certes connu une évolution défavorable et elle a perdu des parts de marché. Toutefois, la situation est loin d'être aussi catastrophique que la direction ne cherche à le faire croire. En effet, si le marché du gaz 60 Hz a chuté de 55 %, le marché du gaz 50 Hz, bien plus important, n'a baissé que de 25 %. Surtout, un rebond est attendu dans les 3 à 5 ans à venir et les besoins d'électricité à l'horizon 2040 seront multipliés par deux selon les estimations. L'agence internationale de l'énergie estime que le gaz sera la première source de production en 2040, avec un potentiel de 1 500 gigawatt (soit 1 875 turbines 9HA.02). Le livre blanc produit par GE fin 2018 reprend d'ailleurs les conclusions de l'IEA. A long terme, le gaz conserverait donc une place prépondérante dans le mix énergétique mondial.

Ces éléments démontrent que les décisions de l'entreprise ne sont pas guidées par des choix industriels mais par des objectifs financiers à court terme. Il est inacceptable de permettre le démantèlement de l'industrie française et le pillage du savoir-faire français.

Les décisions de General Electric et l'avenir du site de notre ville seront les symboles de la politique industrielle que veut le gouvernement pour notre pays.

Conformément à ses engagements, c'est au Président de la République qu'il revient de prendre toutes les mesures nécessaires à l'avenir industriel de Belfort.

Les Elus du Grand Belfort soutiennent toutes les opportunités de diversification du site industriel de Belfort, qu'elles concernent General Electric ou toute autre entreprise, et de multiples possibilités émergent déjà.

Une première opportunité consiste à mettre en œuvre le plan de grand carénage. Selon EDF, la durée de vie des réacteurs du parc nucléaire français peut être portée à 60 ans. Augmenter la durée de vie d'une partie du parc existant serait moins onéreux que la construction de nouvelles centrales et permettrait donc de contenir le prix de l'électricité. Pour cela, le grand carénage prévoit l'intégration de nouvelles mesures de sécurité et le remplacement de matériels, notamment les turbines à vapeur fabriquées à Belfort. Belfort a toutes les compétences pour mettre en œuvre ce plan.

Une seconde opportunité consiste à diversifier l'outil industriel de Belfort dans le domaine de l'aéronautique. Les sociétés Safran et General Electric Aviation, via la coentreprise CFM International, dominent le marché des moteurs d'avions. Afin de faire face à une forte augmentation du volume de commandes, Safran doit adapter ses capacités de production. Or, la fabrication de turbines à gaz et de turboréacteurs comprend de nombreuses similarités. Belfort dispose de bâtiments, de machines et du savoir-faire nécessaires et disponibles pour permettre la création d'une activité aéronautique dans des délais et coûts raisonnables.

Une autre opportunité réside dans le développement du digital avec la possibilité de faire de Belfort un centre mondial de développement des jumeaux numériques de centrales, dont l'objectif est de simuler le comportement théorique d'une centrale électrique. General Electric réalise déjà ces outils pour les turbines à gaz aux États-Unis. L'activité Power Digital permettrait en complément de créer toute une gamme de logiciels destinés à la gestion des centrales.

Une dernière opportunité passe par la création d'une filière industrielle de l'hydrogène-énergie. En effet, ses propriétés lui permettent de faciliter l'intégration des énergies renouvelables en stockant l'électricité et elle représente une alternative de choix pour la mobilité durable : équipés d'une pile à combustible, les véhicules à hydrogène rejettent uniquement de l'eau, disposent d'une autonomie 2 à 3 fois supérieure à celle des véhicules électriques classiques et se rechargent en 5 minutes dans des stations adaptées.

Toutes ces opportunités nécessitent l'intervention du gouvernement et du Président de la République pour être susceptibles de se concrétiser et d'aboutir à la création d'emplois à Belfort, et ainsi compenser les postes supprimés et préserver le savoir-faire.

Les Elus du Grand Belfort, avec l'appui des parlementaires du Département, du Président du Département, de la Présidente de Région et de l'Association des Maires du Territoire de Belfort, apportent leur total soutien aux salariés du site General Electric de Belfort, à leurs organisations syndicales ainsi qu'aux sous-traitants dans leurs tentatives proactives de préserver l'emploi. Ils souhaitent que l'industrie belfortaine soit soutenue par tous les moyens à la disposition du Gouvernement.

Aussi, ils sollicitent du Président de la République :

- qu'il tienne les engagements qu'il a pris pour Belfort ;
- qu'il étudie et appuie les propositions de diversification du site ;
- qu'il prenne toutes les mesures nécessaires à la préservation de l'emploi et de l'industrie à Belfort ;
- qu'il reçoive les Elus du Territoire de Belfort pour aborder cette situation.

Signé par M. Damien MESLOT
le 16 avril 2019